

PLUS TU TRAVAILLES, MOINS TU TOUCHES !

Paris, mars 2018

ET POURTANT...

Orange a renoué avec la croissance en 2017. Les résultats étant en hausse, l'intéressement et la participation devraient l'être aussi.

La direction se montre fort satisfaite des objectifs dépassés de l'intéressement grâce aux efforts des salariés. Ceux-ci par contre peuvent être déçus.

L'objectif financier Performance Opérationnelle a été dépassé à 103,35%.

L'objectif Qualité Service Client a été également dépassé à 116,02%.

Mais en moyenne, l'intéressement ne sera que de 150 € de plus que l'an dernier; et pour la participation, ce sera égal.

Et il n'a pas été question pour la direction de verser un supplément exceptionnel d'intéressement comme en 2016.

Montants versés par salarié-e en 2018 (en €) à temps plein, sans absence		
Salaire	Intéressement	Participation
20 000	1 970	990
30 000	2 120	1 060
40 000	2 260	1 340
50 000	2 410	1 570
60 000	2 550	1 820
70 000	2 690	2 080
80 000	2 840	2 330

La direction multiplie les "véhicules" de rétribution. La rémunération globale s'en trouve pour une partie importante aléatoire :

- enveloppe intéressement = 200 M€ (4,77 % des salaires)
- enveloppe participation = 150 M€
- enveloppe prévisionnelle maxi d'attribution actions gratuites 2020 = 150 M€ (au cours d'aujourd'hui)
- augmentation de 5 cts du dividende en 2018 = 133 M€ (en plus de presque 2 milliards de dividendes versés en 2017)
- enveloppe d'augmentation globale de la NAO 2017 cotisations sociales comprises = 115 M€ (pour les augmentations salariales de 2018, la direction ne veut actuellement pas faire mieux !)

L'ACTIONNAIRE, MIEUX CONSIDÉRÉ QUE LE SALARIÉ.



Le dividende augmentera de 8% en 2018. Alors que notre part intéressement et participation n'aura augmenté que de 4 % (en moyenne) et l'augmentation générale est bornée à 1,4 %.

Les dispositifs d'intéressement et de participation (tout comme les plans d'actions gratuites) ne permettent pas de reconnaissance pérenne à la hauteur de l'implication de tous les salarié-es.

A l'issue des négociations salariales qui n'ont pas permis de trouver un accord, toutes les organisations syndicales unanimes ont déclaré :

« Au nom des délégations présentes ce jour, nous souhaitons vous interpeller M. FERNANDEZ [directeur financier] sur la négociation annuelle obligatoire en cours et sur les propositions actuelles de la Direction en termes de revalorisation salariale. Nous sommes unanimes à penser que ces propositions sont, à ce stade, bien en deçà des attentes des personnels. La communication, autant interne qu'externe, ne fait que valoriser les excellents résultats obtenus par l'entreprise lors de l'exercice 2017 en remerciant l'ensemble des salariés pour leur contribution et les efforts accomplis pour l'atteinte de ces résultats. De fait, ils ne comprendraient pas que ces résultats ne puissent leur bénéficier de façon substantielle eu égard à l'effort financier fait par l'entreprise pour ses actionnaires. Nous vous demandons donc de reprendre les négociations avec des propositions plus en rapport avec les importants efforts fournis qui légitiment cette demande. »

Pour sa part, SUD revendique des augmentations de salaire plus importantes que les années précédentes qui seront au moins de 220 € nets par mois sur le salaire de base.